



Témoignage



Informations



Données Techniques



Point Vigilance



Agenda



Le saviez-vous ?

Les haies : des intérêts multiples pour votre système de culture et la biodiversité.

Les rôles multifonctionnels de la haie en font un atout pour la préservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité, mais la haie présente aussi de nombreux avantages pour vos systèmes de cultures. Adaptée à tous les systèmes de production, de bonnes pratiques permettent de valoriser au mieux ses atouts.

Biodiversité

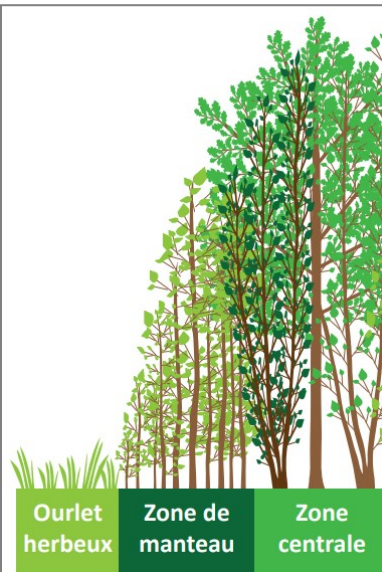
Abris et ressources alimentaires pour la faune sauvage : insectes, mammifères et oiseaux
Corridors écologiques

(Economique*)

Production de bois de plaquette et de bois de chauffage

Territoire

Fixation du paysage
Identité du territoire : essences locales
Qualité esthétique du paysage



Ourlet
herbeux

Zone de
manteau

Zone
centrale

Eau

Epuration des polluants
Limite les dégâts causés par le ruissellement et l'érosion
Favorise l'infiltration de l'eau

Cultures

Effet brise vent
Abris pour les auxiliaires de cultures
Protection contre les dégâts de gibier

Elevage

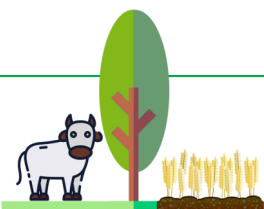
Ombrage pour les animaux
Plaquette pour paillage
Ressource alimentaire pour le bétail
Production de piquets de parc

Climat

Création de micro-climats
Modère les effets des aléas climatiques
Stockage de carbone
Régulation hydraulique

La haie idéale est composée de 3 strates (schéma ci-dessus): herbacée, arbustive et arborée. La combinaison de ces strates contribue au rôle multifonctionnel de la haie. Par exemple, la strate herbacée joue un rôle important pour dégrader les polluants dans l'eau de ruissellement. Les strates arbustives et arborées maintiennent le paysage et limitent les dégâts causés par l'érosion. De même, l'ensemble de ces strates permet de créer un microclimat favorable au bien-être animal apportant fraîcheur et ombrage lors des périodes de fortes chaleurs.

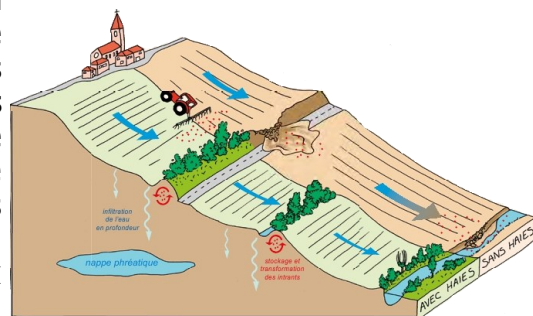
(* Pour le bois d'œuvre exigeant en entretien et taille, non abordé dans cette note technique, se référer aux newsletters Agroforesterie Grand Est de la CRAGE)



Préserver les sols et la qualité de l'eau : un atout qui profite à tous !

Ainsi, l'ensemble des **arbres connectés à l'échelle du territoire** permet la circulation et la diffusion de la micro et macro faune (insectes, oiseaux, mammifères) entre et au sein de milieux cultivés et sauvages : on parle **d'effet lisière**. En complément, au niveau du **paysage**, les rangées d'arbres limitent le transfert et la propagation de certaines maladies, attaques de nuisibles et adventices grâce à la réduction de la perméabilité du milieu aux espèces : c'est la **régulation biotique**.

L'intérêt de la haie se joue également sur **la prévention de l'érosion** et le maintien de la fertilité des sols. Les phénomènes d'érosion causés par des pluies importantes s'accroissent aujourd'hui avec les évolutions climatiques, où les épisodes de sécheresse et fortes pluies sont de plus en plus fréquents. La haie constitue un barrage vivant aux ruissellements concentrés et diffus, qui permet ainsi de réduire la fuite de sédiments et autres polluants dans les eaux de surface. De même, la haie influence la structure du sol, les sols avoisinant ont une meilleure capacité d'infiltration de l'eau.



Source : <https://www.arbresetpaysagesdautan.fr>

Réglementation : quelles sont les obligations et interdictions pour l'entretien des haies ?

Quelle est la définition réglementaire d'une haie ? (Source PAC)



Une haie est une unité linéaire de végétation ligneuse, avec une présence d'arbustes, arbres, et autres ligneux (ronces, genêts, ajonc...) d'une largeur égale ou inférieure à 10 mètres et sans discontinuité de plus de 5 mètres.

Une des premières réglementations s'appliquant sur l'entretien des haies est celle inscrite dans la conditionnalité de la PAC.

Celle-ci a évolué depuis le 1er janvier 2023, l'interdiction de la taille des haies est du **16 mars au 15 août** pour protéger la nidification des oiseaux.

Cette réglementation interdit également toute destruction de haie. Le non-respect de l'une de ces deux règles conduit à une pénalité, de 3 % des aides PAC pour la taille et de 1 à + 5 % pour la destruction. Cette réglementation s'applique à toutes les haies identifiées en Surface Non-Agricole (SNA) dans le registre parcellaire de la PAC.



Ensuite, les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) peuvent également identifier les haies comme un « espace boisé classé ». Ce classement interdit la destruction de la haie sans déclaration au préalable à la mairie.

L'entretien de la haie est à la charge de son propriétaire, dans le cas d'une haie le long d'un cours d'eau, c'est au propriétaire riverain d'entretenir la haie pour préserver le linéaire du cours d'eau.



Quelle haie souhaitez vous planter ?

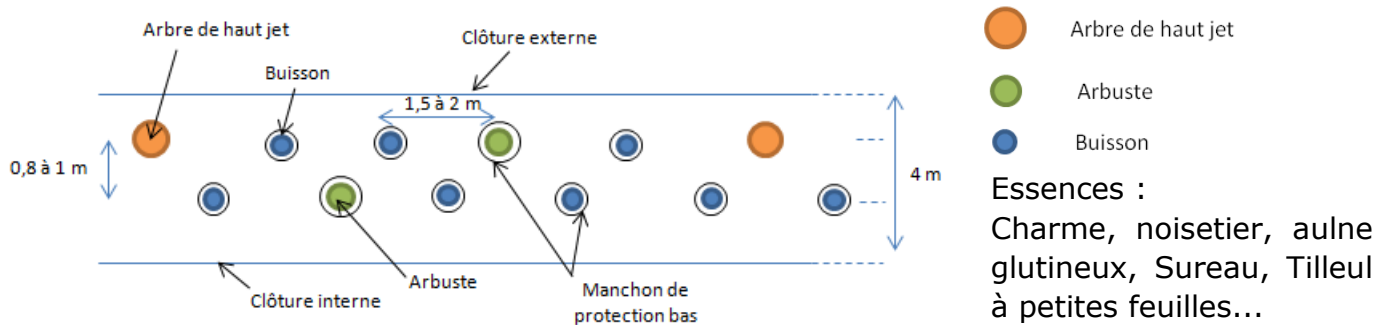
Le choix des espèces de la haie est essentiel pour la présence des auxiliaires des cultures. **Auxil'Haie** est un site développé par les Chambres d'Agriculture qui permet de vous aider dans ce choix. N'oubliez pas aussi d'autres critères de choix comme **la tolérance au sec**, à l'acidité, au calcaire ou à l'excès d'eau, la diversité de floraison pour les pollinisateurs, des fruitiers pour une consommation familiale.



QR Code Auxil'Haie

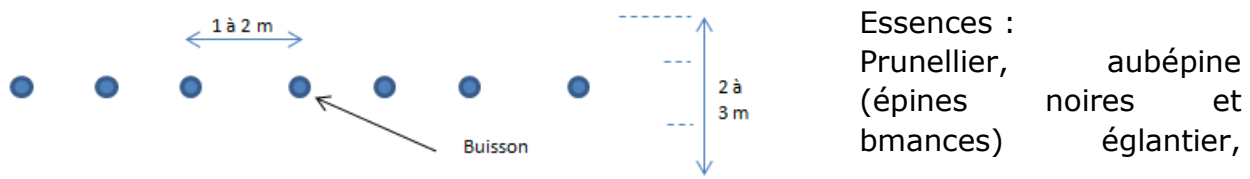
Dans tous les cas, une bonne plantation sera celle qui répondra à vos objectifs. (Des aides existent, n'hésitez pas à faire appel à votre conseiller en agroforesterie pour vous faire accompagner dans vos projets).

Exemple de séquence de plantation avec des essences régionales accueillantes des auxiliaires



Vous pouvez favoriser des espèces buissonnantes rustiques tolérantes aux entretiens répétés de l'épareuse, sur un seul rang, à moindre coût sans protection ni paillage, voire laisser pousser spontanément la végétation naturelle. Vous devrez être un peu plus patient mais vous obtiendrez le résultat souhaité sans frais. L'entretien est nul les premières années puis épareuse stade jeune (branches < 2 cm) puis lamier ou sécateur (branches > 2 cm). Vous devrez par contre à terme entretenir plus régulièrement car ces essences à port retombant élargissent plus rapidement l'emprise de la haie que celles des arbustes et arbres de haut jet.

Exemple de séquence de plantation « haie basse buissonnante » ou de pousse spontanée :



Les bonnes conditions de plantation et d'entretien de haie qualitative, plus onéreuse et chronophage, décrites page suivante ne sont pas impératives pour obtenir des haies de buissons.

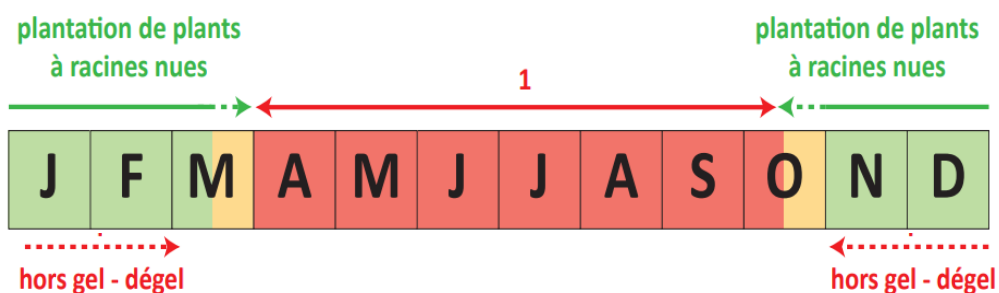
	Plants Haie 1 rang	Fournitures (protection, paillage, ...)	TOTAL plantation	Entretien stade jeune (diamètre branches < 2cm)	Entretien stade mature (diamètre branches >2cm)	TOTAL entretien
Coûts (€/ml)	0 € (haie spontanée) 1-2 €	Non concerné	0 € (haie sponta- née) 1-2 €	Non concerné	0.16 €/an (épareuse) 0.36 €/an (lamier, sécateur)	0.16 à 0.36 € /an mais tous les ans pour réduire l'emprise



Les bonnes pratiques pour la réussite de l'implantation d'une haie multi strates

Pour une plantation réussie, sur une parcelle en propriété et sans réseau de drainage :

- La préparation du sol conditionne la réussite de la plantation :
Sur 2 m de large environ, privilégier un sous-solage pour fissurer sur plus de 40 cm sur sol nu, idéalement sur Août-Septembre, suivi d'une reprise de labour grossière quelques semaines avant la plantation.
- Paillez la bande plantée avec des matériaux disponibles sur site :
Pailles (10 kg/ml), copeaux de bois, broyat de branches (15-20 cm). Ils limitent le développement des adventices, conservent l'eau, la structure et l'humidité du sol. A renouveler les deux à trois premières années pour limiter la concurrence des herbacées sur les jeunes plants.
- Bien sûr la qualité et la bonne conservation des plants : Faites vous aider par un professionnel. Des plants jeunes seront moins traumatisés par la transplantation depuis la pépinière que des arbres plus âgés. 60-80 cm est souvent la référence pour un bon taux de reprise.
- Une plantation optimale de novembre à mi-mars, hors gels, pluies et vents forts :



Préférez les plants à racines nues, meilleurs marchés et plus rustiques Une attention particulière sera apportée au positionnement du collet des plants au niveau du sol.

- La pose des protections :
De 50-60 cm contre les rongeurs à plus de 1,2 m pour les chevreuils.
Préférer deux échalas de qualité en bois imputrescible (châtaignier, acacia) d'une hauteur suffisante et dans tous les cas supérieurs au filet de protection micro-climatique et bien enfoncés pour le maintenir.

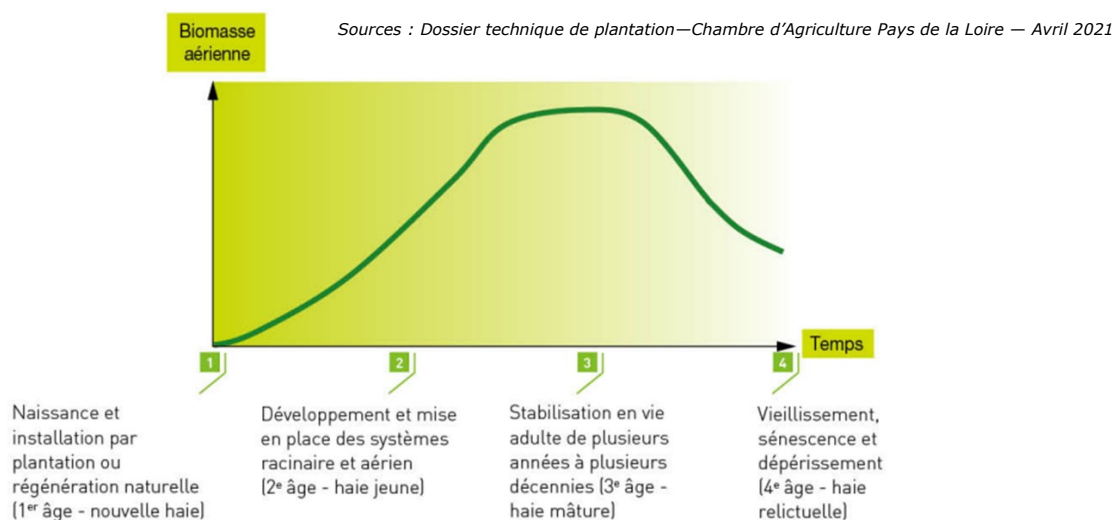
Une clôture électrique ou barbelée peut être nécessaire en cas de forte pression de gibiers (lièvres, chevreuils) ou de présence du bétail. Des répulsifs anti-gibiers à renouveler existent également.





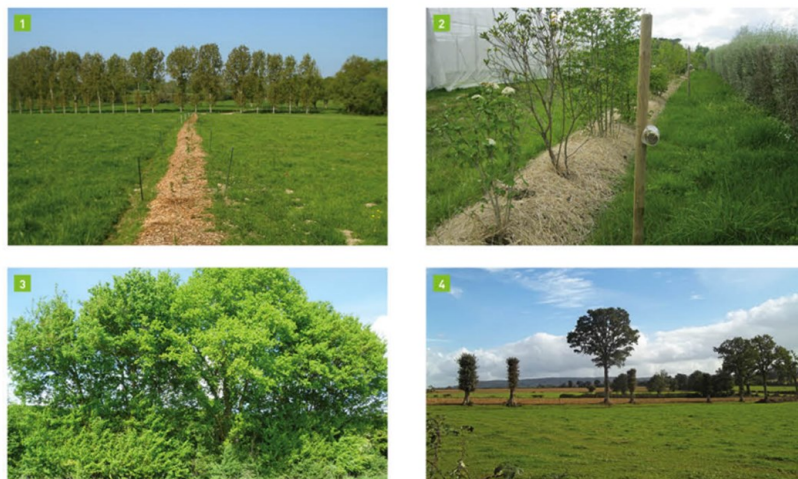
Elle se développe, quel entretien pour une haie mature ?

Cycle de vie d'une haie multistrates : de la plantation à la sénescence



Une fois implantées, les haies devront être régulièrement suivies et entretenues pour obtenir un résultat satisfaisant les objectifs initiaux. Une évaluation haute estime à 1 jour de travail pour 100 ml /an les 5 premières années suivant la plantation pour une haie multi-rangs de qualité : arrosage en cas de sécheresse prolongée, dégagement des plants, vérification des protections et du paillage, et le cas échéant, regarnissage...

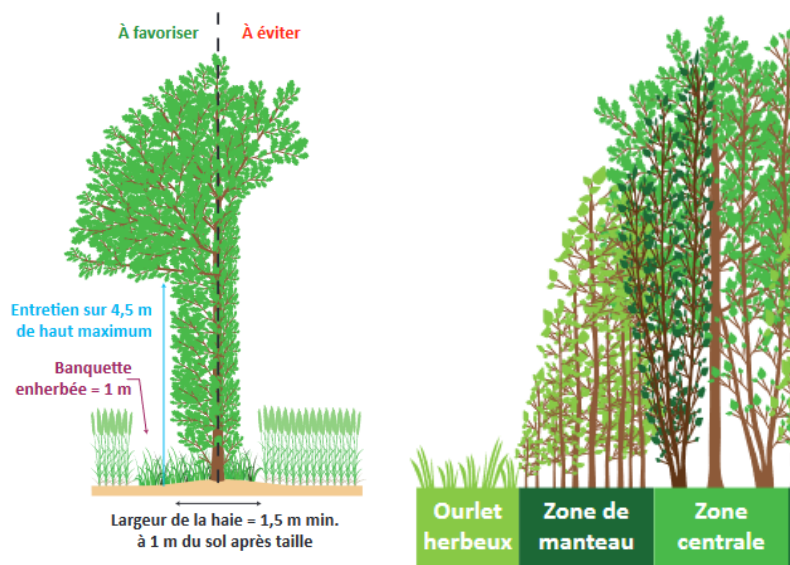
(si l'on souhaite obtenir des arbres de valeur sylvicole, non développés ici, il faudra également procéder à des tailles de formation et de l'élagage).



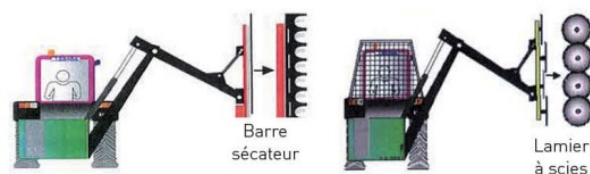
L'entretien régulier nécessite ensuite le passage d'épareuse stade jeune (branches < 2 cm de diamètre) puis le lamier ou sécateur (branches > 2 cm de diamètre). Le bois peut ainsi être valorisé pour divers usages (plaquettes énergie, litière ...).

	Plants	Fournitures (travail du sol, protection, paillage, ...)	TOTAL plantation	Entretien stade jeune (branches <2cm)	Entretien stade mature (branches >2cm)	TOTAL entretien mais valorisation des coupes
Coûts (€/ml)	1-2 € (1 rang) 2 -3 € (2 rangs)	10-15 €	11 -18 €	main d'oeuvre 1 - 2 €/an	0.12 €/an (épareuse) 0.36 €/ 5 ans (lamier, sécateur)	Stade jeune 2-3 €/an Stade mature 0.2 €/an

Les haies matures nécessitent, tout comme les ourlets forestiers, une réduction d'emprise adaptée, souvent mécanisée



Il est donc recommandé lors des entretiens de privilégier une réduction d'emprise latérale jusqu'à une hauteur ne limitant pas les travaux agricoles, mais d'une largeur suffisante au sol, de 1,5 à 2 m minimum, pour garder une base touffue renforcée par l'ourlet herbacé.



Source : Extrait Guide Inter Reg Trans Agro Forest (TAF) – janvier 2021

l'épareuse avec fléau marteau ou lamier à couteaux est adaptée aux tailles de branches jeunes jusqu'à 2-3 cm de diamètre maximum sur les haies non buissonnantes.

La valorisation des haies matures (à partir de 15-25 ans) est conseillée par tronçons de 20-30 m avec une approche qualitative pour une production correcte (bûches, plaquettes...) et un renouvellement durable du linéaire avant qu'elles ne deviennent sénescentes.

En Résumé

Modalité de gestion (opérationnelle)	Recommandations	Effets/bénéfices/Atouts
Stratification	- Continuité des strates (verticales). - Haies multi-stratifiées.	Favoriser la flore et la faune associée. Effet piège à nitrates renforcé.
Largeur	Largeur totale de 5 m à 10 m. Emprise au sol minimale de 1,5 m. Forte densité de tiges.	Favoriser les espèces forestières. Meilleure régénération et effet hydraulique renforcé.
Ourlet	Conservé une bande herbeuse de 2,5 à 10 m de large (min. 1 m). Ne pas désherber. Pas de fertilisation. Fauche tardive (cf. bandes enherbées) ou pâturage extensif.	- Diversité de la faune et de la flore supérieure si l'ourlet est large. - Auxiliaires de cultures Infiltration de l'eau et piège à polluants.
Végétaux	Préserver les lianes, notamment le lierre. Espèces d'origine locale (Végétal local). Privilégier les feuillus.	Habitats pour les insectes et ressources pour avifaune (baies). Diversité génétique, adaptation climatique.
Conduite des arbres	Itinéraire sylvicole (recépage au ras du sol, balivage des jeunes tiges...) Pas de taille sommitale des haies arborées. Pas de taille entre 01/04 et 31/07.	Maintien ou régénération des strates arbustives et arborées. Renouvellement des ligneux.
Période de taille	Tailler en période de repos végétatif (nov. – février), hors gel. Espacer les interventions fréquentes (5-6 ans).	Respect de la période de reproduction. Meilleur état sanitaire.
Outils	Ne pas utiliser l'épareuse. Privilégier le lamier et la tronçonneuse	Non dérangement des populations Lacération, risque phytosanitaire Coupes nettes

Source : CASDAR RESP'HAIE Webinaire 2—F Coulon SOLAGRO

Partenaires Techniques :

Chambre d'Agriculture :

Camille CRESPE : 06.82.82.84.93 - Julien BASUYAUX - 06.82.69.83.38

Evelyne GUILITTE : 07.71.35.60.21

EMC2 : Lorraine BERTHAUD BRIARD - 06.33.95.88.94

Coopérative Agricole Lorraine : Jean-Luc LEFEVRE - 03.83.81.03.59

Action cofinancée par :

